



PROCÈS-VERBAL N° 17

REUNION DU 09/11/18

INFORMATIONS AUX CLUBS DE U7 à U19

**Journée du samedi 17/11/18**

Le Comité Directeur a pris la décision de reporter la journée du samedi 17 novembre pour tous les matchs concernés de U7 à U19 suite aux problèmes de circulation ce jour-là.

**Les rencontres sont reportées :**

En U7, U9 soit le 24/11/18 ou le 8/12/18

Les clubs organisateurs devront nous prévenir de la date choisie

En U11 le 01/12/18

En U13 le 26/01/19

*Attention*

Les clubs qui sont en futsal devront se mettre d'accord avec le club adverse pour une autre date et nous prévenir

En U15 le 12/01/19

En U17 : la Commission de sjeunes fixera les dates pour les quelques matchs qui étaient prévus le samedi 17/11/18

En U15 à 8 le 01/12/18

En U15 F le 15/12/18

En U18F : Les équipes doivent se mettre d'accord pour trouver une date avant le 12/01/19

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Autorisations d etournois accordées**

MALISSARD

U 9, U 11, U 13 le 01/06/19

CORNAS (futsal)  
U 7 F, U 9 F le 09/02/19  
U 18 F , séniors F le 16/02/19

Cornas  
U 7, U 9, U 11, U 13 le 08/06/19

#### CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f)

#### **Rappel**

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences sera effectué

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10h 30 pour les U 7, samedi à 14h 00 pour les U 9

Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

#### CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

**Courrier reçu:** CO CHATEAUNEUF DU RHONE, ES MALISSARD, ESP HOSTUN

#### **Calendrier:**

La journée du 11 Mai 2019 est reportée au 18 Mai 2019.

Espoirs :

Poule D : Le plateau initialement prévu à PEYRINS le 06/10/2018 est reporté au 01/12/2018.

Poule I : Le plateau initialement prévu à CHATEAUNEUF DU RHONE le 08/12/2018 est anticipé au 01/12/2018.

Les calendriers sont en ligne en rubrique Documents/Documents/Documents Compétitions.

Ces nouveaux calendriers portent les modifications enregistrées sur l'ensemble des PV.

Pour rappel, les dates des plateaux sont des dates officielles de compétition. Les absences sont considérées au titre des forfaits journées et amendées comme telles.

L'horaire officiel des plateaux est samedi 14h00. Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin. Dans ce cas le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

**Feuille de matchs :** Les feuilles de plateau seront scannées sous format .pdf, par le club recevant et envoyées au district à l'adresse suivante : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Pour permettre le suivi de l'activité, le retour des feuilles de matchs vers le District est un impératif après le déroulement des plateaux et dans les meilleurs délais. La commission des jeunes doit également être informée du non déroulement d'un plateau par l'expédition de ce document argumenté.

**Chaque feuille de match fera l'objet d'un message spécifique. Les clubs sont priés d'indiquer dans l'objet du message la catégorie et le niveau de pratique concernés. Il est demandé aux clubs de ne pas faire un message unique multi-catégories.**

**RAPPEL IMPORTANT :**

***Conformément aux Règlements Sportifs, les joueurs et joueuses participant aux plateaux doivent être licencié(e)s. Le contrôle des feuilles de match entraînera l'application des dispositions administratives en cas de défaillance.***

**Rassemblements féminins :**

Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous :

AS CORNAS

OLYMPIQUE VALENCE

MONTMEYRAN

GROUPEMENT ROUSSILLON

FC EYRIEUX EMBROYE,

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction:

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F :

*10 Novembre 2018, 01 Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.*

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le responsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête).

**Préparation 2é Phase :** Nous enregistrons dès maintenant les desiderata des clubs pour le déroulement de la 2é phase de la saison qui débutera le 02 Février 2019. Les clubs souhaitant inscrire de nouvelles équipes, faire évoluer leurs équipes à des niveaux différents de celui de la 1<sup>ère</sup> phase feront parvenir leurs souhaits avant le 14 Décembre 2018, par courrier à en-tête du club, ou mail officiel du club, à la commission des Jeunes.

**Prochain Rendez-vous U11 :**

- Samedi 17 Novembre 2018.

## CATEGORIE U13

### Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Rappel règlement :

**3 U11 seulement peuvent jouer en U 13**

### **Coupe U 13**

Le 2<sup>ème</sup> tour de coupe aura lieu le 01/12/18

La 1<sup>ère</sup> équipe nommée organise le plateau

Heure officielle 14h30

Pour tout changement d'horaire, le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule  
Pour jouer le matin, vous devez obtenir l'accord de tous les clubs si non le plateau reste à l'heure officielle 14h30.

Les 2 premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant le 19 janvier qui sera un tour de cadrage.

### **Avant chaque plateau effectuer l'épreuve de jonglage**

Cette épreuve est obligatoire

Les équipes qui ne font pas les jonglages ne peuvent pas participer au plateau.

50 contacts des pids sans surface de rattrapage , d&part libre ( sol ou à la main)

20 têtes

Chaque joueur a droit à 2 essais

Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match jonglent

Le total des 8 meilleurs est pris en compte pour chaque équipe

La comptabiliteé est faite par les joueurs de chaque équipe en présence des éqducatuers ! les n° 1 ensemble , n° 2 ensemble .....

En cas d'égalité à la fin du plateau , l'équipe qui a le pluds de jongles est déclarée vainqueur

### Attention

Les clubs organisateurs doivent télécharger les feuilles de matchs spécifiques coupe dans documents – documents compétitions ainsi que la feuille des résultats et les envoyer par courrier au District dès le lundi Seukes les feuilles de matchs en championnat sont scannées

## COUPE U13 - 2e TOUR - Samedi 1er Décembre à 14h30

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
FOOT MONT PILAT 2	BOULIEU LES ANNONAY 1	AS ROIFFIEUX 1	CLERIEUX ST-BARDOUX 1
AS CHAVANAY 1	AS DOLON 1	FELINES ST-CYR 1	VALLIS AUREA 1
US DAVEZIEUX 1	FC SALAISE 1	FOOT MONT PILAT 1	OL RHODIA 1
AS VILLEVOCANCE 1	OL RHODIA 2	US CLONAS 2 VALLONS 1	US DAVEZIEUX 3
POULE 5	POULE 6	POULE 7	POULE 8
ST-ALBAN D'AY 1	US DAVEZIEUX 2	LARNAGE SERVES 2	US CROIX DU FRAYSSE 1
FC ANNONAY 1	US VAL D'AY 1	SARRAS ST VALLIER 1	LARNAGE SERVES 1
AS DOLON 2	NORD DROME 1	MOURS 1	RC MAUVES 1
VALLIS AUREA 2	FC CHATELET 1	FC HERMITAGE 1	AS CORNAS 1
POULE 9	POULE 10	POULE 11	POULE 12
FC PEAGEOIS 1	BBRM 1	AS GENISSIEUX 1	ST-JEAN DE MUZOLS 1
US MOURS 2	FC CHABEUIL 2	TOURNON-TAIN 1	BOURG LES VALENCE 3
CHAT09 ISERE 2	AS ST-DONAT 1	US MOURS 4	OL VALENCE 2
BOURG LES VALENCE 2	US MOURS 3	ST-MARCEL LES VAL 1	US MONTELIER 1
POULE 13	POULE 14	POULE 15	POULE 16
SA ST-AGREVE 2	CHAT09 SUR ISERE 1	US MONTMEYRAN 1	SC CRUAS 1
US PONT LA ROCHE 1	OL VALENCE 1	OL VALENCE 3	EYRIEUX EMBROYE 1
VALLEE DU DOUX 1	US BEAUMONTELEGER 1	FC CHABEUIL 1	RHÔNE CRUSSOL 3
BOURG LES VALENCE 1	AS VALENSOLLES 1	VEORE MONTOISON 1	CENTRE ARDECHE 2
POULE 17	POULE 18	POULE 19	POULE 20
ES MALISSARD 1	CREST-AOUSTE 1	FC VALDAINE 1	JS LIVRON 1
RHÔNE CRUSSOL 1	US MONTELMAR 1	US ANCÔNE 1	CHAT09 DU RHÔNE 1
FC PORTES LES VAL 1	FC VALENCE 1	VALLEE JABRON 3	EURRE 1
TOURNON TAIN 2	VALLEE JABRON 1	DRÔME PROVENCE 1	MELAS LE TEIL 1
POULE 21	POULE 22	POULE 23	
CHOMERAC 1	ST-DIDIER SOUS AUBENAS	FC MONTELMAR 1	
US BAS VIVARAIS 1	AS BERG HELVIE 1	US MONTELMAR 2	
FC RHÔNE VALLEES 1	HAUTES CEVENNES 1	AS PIERRELATTE 2	
FC MONTELMAR 2	CENTRE ARDECHE 1	FC 540 1	
POULE 24	POULE 25	POULE 26	
BOURG ST-ANDEOL 1	OL RUOMS 1	AS LES VANS	
AS PIERRELATTE 1	AS PIERRELATTE 3	VALLON PONT D'ARC 1	
FC MONTELMAR 3	US BAS VIVARAIS 2	OL RUOMS 3	
OL RUOMS 2	FC TRICASTIN 1	AS SUD ARDECHE 1	

### CATEGORIE U15

#### Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardecche.fff.fr)

#### Coupes QUINTIN et PESTRE

Le premier tour des coupes aura lieu le 01/12/18 (tour de cadrage)

Le tirage a été effectué par Nathalie PELIN responsable des championnats féminins séniors

Consultez footclubs ou le site du District

## CATEGORIE U15 FEMININES à 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu : 2x35mn ; ballon taille 4 ; horaire officiel samedi 15h30

Peuvent participer les U 15, U 14, U 13 et U 12

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

## CATEGORIE U18 FEMININES à 8

### Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Temps de jeu 2x40mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h30

Peuvent participer les U 18, U 17, U 16 et U 15

Pensez à enregistrer les résultats pour le lundi midi

## CATEGORIE U17

### Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Rappel règlement**

Conformément aux règlements en vigueur, aucune modifications de date de rencontres des 2 dernières journées ne sera accordée en D3, D4 1<sup>ère</sup> phase

### **Coupe VIVIER BOUDRIER**

Le 2<sup>ème</sup> tour de la coupe VIVIER BOUDRIER aura lieu le 02/12/18

Le tirage a été effectué par Claude BRESSON ET Roselyne LAULAGNET

Consultez footclubs ou le site du District

## CATEGORIE U19

### Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Modifications d ecalendrier**

#### D 2 Poule B

Forfait général de VALENCE PORTUGAIS

**Attention :** Pour les matchs U 19 les clubs recevant doivent présenter obligatoirement 2 délégués

### **Coupe GAMBARDELLA**

Félicitations aux équipes de RHONE CRUSSOL et CREST AOUSTE pour leur qualification au 6<sup>ème</sup> tour de coupe GAMBARDELLA. Les matchs auront lieu le 25 novembre

### **Coupe Georges ETIENNE**

Le 2<sup>ème</sup> tour de la coupe Georges Etienne aura lieu le 25 novembre

Consultez le site ou footclubs

Le 20 janvier sera un tour de cadrage

## FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.**

**Courrier reçu:** ES MALISSARD, ASL GENISSIEUX, FC 540.

**Prochains Rendez vous :**

U13 : 12 et 13 Janvier 2019,

U15 : 05 et 6 Janvier 2019,

U17 : 05 et 06 Janvier (Uniquement Niveau 2),

U15F : 19 ou 20 Janvier 2019,

U18F : 19 ou 20 Janvier 2019.

**Forfaits 1<sup>ère</sup> Journée :**

U13 : FC BG PEAGE 2, ES NORD DROME 1 & 2, AS ST ROMAIN SURIEU 2, FC 540 2.

U15 : GJ BAS VIVARRAIS.

U17 : VALLIS AUREA FOOT